



4 ter esplanade de Klettgau - 44190 Clisson
T. 02 40 43 62 57
sivucrèche@orange.fr

Rapport d'orientations budgétaires 2023

Sommaire

Résultats estimés 2022	3
Prospective du Budget Primitif 2023.....	4
La section de fonctionnement	4
La section d'investissement	6

Résultats estimés 2022

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Réalisations de l'exercice - Dépenses	749 341,79 €	44 014,61 €
Réalisations de l'exercice - Recettes	917 577,72 €	10 211,28 €
Résultat de l'exercice	168 235,93 €	-33 803,33 €
Résultat N - 1 reporté	-73 180,67 €	-45 349,60 €
Résultat d'exécution de l'exercice	95 055,26 €	-79 152,93 €
Restes à réaliser à reporter en N+1 - Dépenses		541,40 €
Restes à réaliser à reporter en N+1 - Recettes		0,00 €
Solde des restes à réaliser		-541,40 €
Résultat définitif de l'exercice	95 055,26 €	-79 694,33 €
Résultat cumulé	15 360,93 €	

Prospective du Budget Primitif 2023

La section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

		BP 2022	BP 2023
011	Charges à caractère général	97 850,00 €	114 800,40 €
012	Charges de personnel	664 000,00 €	664 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €
65	Autres charges gestion courante	3 000,00 €	3 000,00 €
66	Charges financières	2 500,00 €	2 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	500,00 €
68	Provisions (semi-budgétaire)	- €	- €
022	Dépenses imprévues	500,00 €	- €
Total	DEPENSES REELLES	768 350,00 €	784 300,40 €
042	Dotations aux amortissements	7 000,00 €	6 500,00 €
023	Virement à la sect° d'investis.	90 093,24 €	97 716,60 €
002	Déficit antérieur reporté Fonc	73 180,67 €	- €
Total	DEPENSES TOTALES	938 623,91 €	888 517,00 €

Les charges à caractère général (Chap. 011) augmentent significativement de 17% en raison de l'inflation des coûts de l'énergie proche de +26% et d'un ajustement des contrats de service (+40%) et des frais de gestion versés à la Ville de Clisson dans le cadre de la mise à disposition des biens et services de la Ville au profit du SIVU (28 K€ en 2023 au lieu de 23 K€ réalisés en 2022).

Les charges de personnel sont estimées à hauteur du budget 2022 soit 664 K€.

Les charges financières diminuent suivant le profil d'extinction de la dette en l'absence de recours à l'emprunt sur les années précédentes.

2. Les recettes de fonctionnement

		BP 2022	BP 2023
013	Atténuation de charges	95 000,00 €	79 459,00 €
70	Produits des services	137 000,00 €	137 000,00 €
74	Dotations et participations	562 586,95 €	462 000,00 €
75	Autres produits gestion courante	- €	2,74 €
77	Produits exceptionnels	- €	- €
78	Reprise de provisions	144 036,96 €	115 000,00 €
Total	RECETTES REELLES	938 623,91 €	793 461,74 €
042	Opération de transferts entre section	- €	- €
002	Excédent antérieur reporté Fonc	- €	95 055,26 €
Total	RECETTES TOTALES	938 623,91 €	888 517,00 €

Par prudence, les produits de service sont estimés constants soit 137 K€.

S'agissant des dotations et participations, celles-ci se répartissent essentiellement entre :

- Les participations communales qui sont stabilisées à hauteur de 130K€
- Les participations CAF pour la Prestation de Service et la CTG qui sont estimées à 332 K€

En raison de la réception du solde des participations de la CAF au titre de 2021, le SIVU a généré un excédent de 95 055,26 K€.

Afin d'équilibrer le budget et de prévoir d'éventuelles risques de fonctionnement notamment liés à l'inflation et à d'éventuelles augmentation de charges de personnel, il est proposé d'inscrire pour 115 K€ de reprise de provisions.

La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

		BP 2022	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	- €	
21	Immobilisations corporelles	3 200,00 €	11 092,24 €
23	Immobilisations en cours	8 000,00 €	10 000,00 €
	TOTAL RAR n-1	359,20 €	541,40
Total	DEPENSES D'EQUIPEMENT	11 559,20 €	21 633,64 €
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	45 349,60 €	75 781,36 €
16	Remboursement d'emprunts	41 184,44 €	7 500,00 €
27	Autres Immobilisations financières	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €
040	Opérations d'ordre de transferts	- €	- €
041	Opérations d'ordre budgétaires patrimoniales	- €	- €
Total	DEPENSES TOTALES	98 093,24 €	104 915,00 €

Les dépenses d'investissement concernent essentiellement les dépenses d'équipement pour l'achat :

- d'un chalet extérieur pour remplacer la structure de jeux actuels qui est dans un état dangereux pour 4,5 K€
- d'un ballon d'eau chaude défectueux : 2 K€
- d'un remplacement d'un sèche-linge en fin de vie : 1,5 K€
- d'un ordinateur supplémentaire pour la Direction : 1,5 K€
- d'un smartphone : 300 €
- de quatre tabourets adultes pour l'ergonomie et la posture des agents au moment des repas des enfants : 1 K€
- d'un vidéophone à l'entrée de la crèche qui n'a pu être installé en 2022, faute de réponse des prestataires : 10 K€

Le remboursement de la dette s'élève, quant à lui, à 7,5K€ à la suite de l'extinction de l'emprunt contracté à en 2005 pour la construction de la crèche intercommunale. Pour rappel :

DATE DE REALISATION	PRETEUR	DUREE INITIALE	INDEX DE TAUX	CLASSIFICATION GISSLER	TAUX FACIAL (%)	MARGE (%)	TAUX ACTUARIEL (%)	PERIODICITE INTERETS	DATE 1ERE ECHEANCE INTERETS	DATE DERNIERE ECHEANCE	DUREE RESIDUELLE	MONTANT INITIAL	DETTE EN CAPITAL AU 01/01/2023	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE	ICNE	FRAIS
2007	DEXIA CREDIT LOCAL	20 ans	FIXE	1A	4,72	0	4,8	Trimestrielle	01/04/2008	01/01/2028	5 ans	150 000,00	31 875,00	1 725,76	7 500,00	9 225,76	376,13	0,00
												150 000,00	31 875,00	1 725,76	7 500,00	9 225,76	376,13	0,00

Cette extinction de prêt permettra au SIVU d'absorber le déficit d'investissement cumulé et d'engager à l'avenir de nouveaux investissements.

2. Les recettes d'investissement

	BP 2022	BP 2023
Subventions d'investissement	- €	- €
Emprunts et dettes assimilées	- €	- €
Immobilisations corporelles	- €	- €
Immobilisations en cours	- €	- €
RECETTES D'EQUIPEMENT	- €	- €
Solde d'exécution d'inv. reporté	- €	
Virement de la section de fonct.	90 093,24 €	97 716,60 €
Dotations Fonds divers Réserves	1 000,00 €	157,00 €
Excédents de fonct. Capitalisés	- €	541,40 €
Cessions d'immobilisations	- €	- €
Opérations d'ordre de transferts	7 000,00 €	6 500,00 €
RAR n-1		
RECETTES TOTALES	98 093,24 €	104 915,00 €

L'équilibre de la section d'investissement s'effectue notamment par le virement de la section de fonctionnement (97 K€).

Par l'affectation partielle du résultat 2022 afin de couvrir le solde des restes à réaliser négatif de l'exercice 2022.

Il est prévu 157€ au titre du FCTVA.

Les opérations d'ordre liés aux amortissements des investissements des années antérieures s'élèvent à 6,5 K€.